

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Déclaration préalable, permis de construire ? En fonction des travaux que vous envisagez dans votre maison, les démarches et autorisations diffèrent. Bois-le-Roi vous guide ! Le service de l'urbanisme vous accompagne.

Toit, tuiles
Remplacement à l'identique (sauf secteur ABP*)

Fenêtres de toit (type Velux)

Panneaux photovoltaïques sur toit

Fenêtres, porte fenêtres, volets, garde-corps
Création, changement

Carport, garage indépendant de l'habitation
< 20 m²
> 20 m²

Facades, isolation extérieure, revêtement, bardage

Bloc pompe à chaleur en façade ou climatisation
(avec un cache d'intégration)

Portail, portillon

Veranda, terrasses couvertes
< 5 m²
sauf secteur ABP*
de 5 m² à 40 m²
> 40 m²

Terrasse non couverte de plain-pied
Sans surélévation quelle que soit la surface (sauf secteur ABP*)

Terrasse surélevée
< 40 m²
> 40 m²

Cheminée

Extension, espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles
< 40 m²
> 40 m²

Calanques, pool house, abris de jardin, appentis
< 5 m²
de 5 m² à 20 m²
> 20 m²

Arbres dans secteur "arb"

Serre
< 5 m²
(sauf secteur ABP*)
< 3000 m³
et hauteur comprise entre 1,80 et 4 m

Piscine enterrée ou hors sol
< 10 m²
(sauf secteur ABP*)
10 m² à 100 m² non couverte avec couverture de + 1,80 m de haut

Clôture

Legend:
AUCUNE FORMALITE
DECLARATION PREALABLE
PERMIS DE CONSTRUIRE

urbanisme@ville-boisleroi.fr
www.ville-boisleroi.fr

Déclaration préalable, permis de construire ? En fonction des travaux que vous envisagez dans votre maison, les démarches et autorisations diffèrent.

Bois-le-Roi vous guide ! Le service de l'urbanisme vous accompagne.

Infos pratiques

Le service de l'urbanisme de la commune peut vous accompagner dès le début de votre projet en prenant rendez-vous auprès du secrétariat de la Direction au 01 60 59 18 08 ou par mail : urbanisme@ville-boisleroi.fr

Document(s)

[Téléchargez l'image : Quelles autorisations pour quels travaux ?](#)

Contact

01 60 59 18 08 ou par mail : urbanisme@ville-boisleroi.fr